

# MINISTERE DES FINANCES





pour le suivi de mes transactions fiscales

### C'est quoi Mon Espace Perso (MEP) ?

Mon espace Perso (MEP) est une application Web de la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) permettant à l'usager d'avoir un accès direct à son dossier fiscal, de consulter ses différents comptes d'impôt, de déclarer et de payer ses impôts et taxes, et d'avoir une communication directe avec son agent fiscal.

## Quel est l'objectif de MEP?

Permettre aux contribuables de s'identifier, de désigner des représentants, des mandataires, etc., et de souscrire leurs déclarations et leurs paiements, tout en ayant la possibilité de mettre à jour leurs données fiscales.

### Qui peut utiliser MEP?

MEP cible essentiellement les contribuables dépendant des Centres des Services fiscaux dits traditionnels, donc relevant de la Direction des Services fiscaux (DSF). Il s'agit précisément :

- des petites entreprises (entrepreneurs individuels, commerçants, artisans, etc.);
- · des particuliers ayant des revenus (propriétaires fonciers, etc.).

#### Comment se connecter à MEP?

#### Votre première connexion à MEP

L'accès à MEP se fait à travers l'adresse Web : https://monespaceperso.dgid.sn/login

En tant que **contribuable**, il existe deux options pour la **première connexion** :

- 1. Si vous avez reçu de la DGID votre identifiant et le mot de passe correspondant par courriel et/ou par SMS, vous pouvez directement saisir ces deux informations dans les champs appropriés de la page de connexion à MEP (voir lien d'accès ci-dessus);
- 2. Si vous n'avez pas reçu votre identifiant et le mot de passe associé, vous devez cliquer sur le lien « Demande de création de compte ? » disponible sur la page de connexion à MEP (voir lien d'accès ci-dessus) et procéder comme suit :
- a. Vous devez remplir le formulaire de demande de création de compte qui s'ouvre et cliquer sur le bouton **« Valider »** pour finaliser votre demande ;
- b. Une fois votre formulaire rempli validé et soumis, la DGID vous enverra votre identifiant et votre premier mot de passe par courriel et/ou par SMS.

Dans les deux cas, une fois que vous disposez de votre identifiant et du mot de passe correspondant, vous pouvez procéder à votre première connexion et vous serez alors invité(e) à changer le mot de passe reçu par un autre choisi par vous, pour plus de sécurité. Il est obligatoire de modifier le mot de passe reçu de la DGID pour accéder à la page d'accueil de MEP.

Un guide d'utilisation est disponible sur la page de connexion à MEP. Vous pouvez vous y référer à tout moment pour une meilleure exploitation du menu de votre espace personnel. A partir de la page de connexion à MEP, vous devez cliquer sur le lien « Guide d'utilisation de Mon Espace Perso » pour télécharger et imprimer le guide.



La plateforme MEP est ouverte aux usagers concernés par le report de l'échéance de déclaration au 15 juillet 2020. Ainsi, du 20 juillet au 31 août 2020, ils pourront procéder au dépôt des déclarations fiscales relatives aux mois de mars, avril, mai, juin et juillet 2020. À compter du 1er septembre 2020, l'échéance légale du 15 de chaque mois sera scrupuleusement observée.



Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

- le Centre d'appel de la DGID Téléphone : 818 00 11 11
- le Centre de messagerie électronique : support-mep@dgid.sn